

Passage du

PARIS-NICE

À MEULAN-EN-YVELINES

DIMANCHE 8 MARS

STATIONNEMENT

DIMANCHE 8 MARS 2026

STATIONNEMENT INTERDIT

TOUT LE LONG DU PARCOURS (*plan au dos*)

de 00h01 à 18h

CIRCULATION

DIMANCHE 8 MARS 2026

CIRCULATION PERTURBÉE
SUR LE PARCOURS

de 11h30 à 18h

CIRCULATION STRICTEMENT INTERDITE
SUR LE PARCOURS ET TOUTES LES VOIES
Y ACCÉDANT SERONT EN IMPASSE
de 14h à 17h

PARKINGS CONSEILLÉS*

- Place de l'Aubette
- Quai de l'Arquebuse
- Place du Vexin
- Parking de l'aviron
- Parking de la piscine
- Ile du Fort
- Parking de la gare de Thun le Paradis
- Square Pierre Dac : en fonction des conditions météorologiques

* Ces parkings seront accessibles le samedi. En revanche, le dimanche, tout véhicule stationné à l'intérieur ne pourra ni circuler ni en sortir pendant toute la durée de la course.



INFOS PRATIQUES

En cas d'urgence nécessitant
un accès à l'hôpital,
contactez les secours
18, 15 ou 112.



Les **riverains** situés sur
le parcours ne
pourront pas **sortir**
leurs véhicules
pendant la durée des
restrictions : si vous
devez vous déplacer
ce dimanche,
anticipez en
stationnant **hors du**
périmètre dès la veille.

+ d'infos :



